

**Les récents échanges que nous avons eu avec nos clients et aussi avec leurs actionnaires ont soulevé trois questions récurrentes. Nous souhaitons partager avec vous les réponses à ces questions.**

**Question n°1 - Les sociétés d'affacturage vont-elles continuer à assurer les financements ?**

Cette semaine, nous avons interrogé les principales sociétés d'affacturage françaises. Le télétravail a été généralisé. Elles sont en ordre de marche pour assurer les financements de leurs clients. Et elles nous ont confirmé vouloir les soutenir et maintenir les financements. De plus, nous avons contacté la plupart de nos grands clients et n'avons pas constaté, à ce jour, de dysfonctionnement ou de retard dans leurs financements Factor. Au cours des 7 derniers jours, les entreprises ont d'ailleurs cédé massivement leurs créances pour obtenir un maximum de financement de la part de leur Factor.

**Question n°2 - Les sociétés d'affacturage vont-elles continuer à mettre en place de nouveaux financements?**

De plus, les sociétés d'affacturage sont en train d'adapter leurs processus de comité de crédit pour 1) étendre les programmes existants et 2) accueillir de nouveaux clients. Par exemple, elles étudient actuellement les mesures nécessaires pour contourner d'éventuels obstacles liés au confinement (audit en visioconférence, signature électronique, etc...).

La BPI et les banques ont un rôle massif à jouer pour financer l'énorme « trou d'air » lié au blocage et au décalage d'activité, grâce aux 300 Mrds d'euros annoncés par le gouvernement. Les sociétés d'affacturage ont et auront un rôle important à jouer pour anticiper et financer le redémarrage de l'activité en sortie de confinement.

**Question n°3 – Quelles conséquences de la crise du Covid19 sur un financement tel que l'affacturage ?**

Certains secteurs d'activité, très sollicités en ce moment (ex : l'agro-alimentaire, la pharmacie, les infrastructures IT, etc.), utilisent pleinement leurs lignes d'affacturage. A l'inverse, d'autres secteurs ont ou vont suspendre partiellement ou totalement leurs activités (ex : le tourisme, l'évènementiel, l'automobile, l'aéronautique, etc.). Les entreprises concernées auront donc besoin d'un financement bancaire additionnel pour financer cette période de forte baisse d'activité. Pendant cette période, les encours d'affacturage devraient mécaniquement baisser. Cependant, parce qu'il est adossé à un actif, l'affacturage est, parmi les financements, celui qui offre le plus de sécurité à la fois à la Banque, via sa filiale d'affacturage et à son utilisateur.

Si l'on se réfère à la crise financière 2008/2009 que nous avons vécu avec nos entreprises clientes et partenaires Factors, il n'y a pas eu de rupture dans le financement des Factors. Sur une période courte (1 an), la plupart des Factors ont augmenté légèrement les conditions de financement en raison notamment de la hausse de leurs coûts de refinancement et des exigences réglementaires de rentabilité de leurs fonds propres dans une période de risques aggravés. Pour autant, aucun de nos clients n'a perdu son financement Factor.

Les entreprises qui anticipent un besoin de trésorerie en sortie de confinement doivent dès maintenant s'y préparer. Nous pensons d'ailleurs qu'il faut :

- 1) pour les entreprises non factorées, étudier la mise en place d'un contrat d'affacturage afin de se préparer aux forts besoins de trésorerie de la sortie de confinement,
- 2) pour les entreprises déjà factorées, étudier les aménagement contractuels permettant d'augmenter le financement et étudier l'extension du programme sur les périmètres non factorés (export, filiales, etc.),

N'attendons pas le pic de demandes qui arrivera en sortie de confinement au moment du redémarrage de l'activité des entreprises.

